

MICROPLASTIQUES – FOCUS SUR LA RESTRICTION DE REACH



L'objectif de la session est de comprendre les enjeux et la portée de la restriction de l'annexe XVII de REACH portant sur les microplastiques

Programme de la formation :

Date :

- Vendredi 11 octobre 2024 - 9h-12h

Durée de la formation : 3h

Type de formation : Formation en visio-conférence via l'outil Microsoft Teams

Lieu : À distance (Microsoft Teams)

Tarif : 250€ HT et 300 € TTC

Financement : Certification QUALIOPi offre la possibilité du financement par OPCO/OPCA.

Public visé : Service réglementaire, Direction, HSE...

Moyens pédagogiques : Fascicule de formation numérique (pdf), apports théoriques et pratiques, animation interactive

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

Modalités d'évaluation des acquis : QCM

Capacités et compétences visées :

Identifier les produits concernés et les contraintes liées à la restriction de l'annexe XVII de REACH

I. Introduction

- Qu'est ce que les microplastiques ?
- Les enjeux et la cause de la restriction
- Rappel sur le processus de restriction de REACH

II. La restriction concernant les microplastiques

- Le champ d'application de la restriction, les produits concernés
- Le contenu de la restriction
- L'impact sur l'industrie

III. Les délais de mise en application

Intervenants :

Joséphine Reinaud -
France Chimie

Jérémy Delvigne -
ATOUT CHIMIE

FRANCE
CHIMIE



ATOUT CHIMIE - GICPER

formation@gicper.fr - 01.46.53.11.70 - Siège social : 14 rue de la République - 92800 Puteaux
Siret : 338 052 970 00021 - Code NAF : 7219Z - TVA n° FR 60 338 052 970 - N° de déclaration d'activité : 11 92 16121 92